

<http://ugtg.org/spip.php?article1678>



# Carnage contre les ouvriers grévistes du pétrole à Zhanaozen au Kazakhstan : Communiqué de l'Entente

**eit** :ionale du Travail

Date de mise en ligne : mercredi 21 décembre 2011

Date de publication : 17 décembre 2011

- Actualité -

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Carnage contre les ouvriers grévistes du pétrole à Zhanaozen ! Arrêt immédiat de la répression !**

Le 16 décembre, selon des informations en provenance de la République du Kazakhstan, les forces de polices équipées d'armes de guerre ont tiré sur un meeting pacifique d'ouvriers grévistes de l'industrie pétrolière dans la ville de Zhanaozen. Selon des militants ouvriers joints par l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, il y aurait des dizaines de morts (au moins 10 reconnus officiellement) parmi les grévistes et plusieurs centaines de blessés, au point que les hôpitaux de la ville ne sont plus en état de venir en aide aux blessés.

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples condamne ce bain de sang contre les ouvriers, véritable guerre contre les travailleurs.

Dans la ville voisine d'Aktaou, 150 ouvriers de Karazhanbass, réunis sur la place Yntymak en solidarité avec leurs camarades de Zhanaozen, à l'annonce du massacre, ont été arrêtés par la police.

La ville de Zhanaozen est depuis fermée par la police, et le ministre de l'intérieur Kassimov a annoncé que « l'ordre a été rétabli ».

Les ouvriers du pétrole avec leur syndicat s'étaient rassemblés à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance de la République du Kazakhstan pour faire valoir leurs revendications, demander l'ouverture de négociations et la libération de leurs dirigeants syndicaux emprisonnés.

Les grèves des ouvriers du pétrole du Kazakhstan occidental durent depuis mai 2011, quand la direction de l'entreprise Karazhanbassmunaï a refusé de reconnaître la nouvelle direction du syndicat élue par les ouvriers. La répression a déjà fait plusieurs morts parmi les militants syndicaux et les membres de leur famille, et plusieurs responsables syndicaux dont la juriste du syndicat Natalia Sokolova, ont été condamnés à de lourdes peines de prison au nom des articles

164-3 (« incitation à la discorde sociale ») et 334-2 (« organisation de réunions et meetings illégaux ») du Code pénal.

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples qui a de nombreuses reprises rendu compte de ce combat et appelé à protester contre la répression, informe les organisations ouvrières du monde entier, et les invite sous des formes qu'elles jugeront utiles à multiplier les démarches auprès des autorités du Kazakhstan pour exiger :

**« Arrêt du massacre ! Libération de tous les emprisonnés ! Châtiment des coupables ! »**

**17 décembre 2011**

***Les coordinateurs de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples***

***Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie***

***Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI (France)***